

# Austérité, "réformes", STOPPER LA COURSE À L'ABÎME !



PARIS - CRÉTEIL - VERSAILLES



JOURNÉE DE GRÈVE ET DE MANIFESTATION INTERPRO  
à l'appel de la FSU, de la CGT, de FO, de Solidaires et de la FA-FP

## JEUDI 9 AVRIL

### Manifestation 13h : Place d'Italie - Assemblée nationale

#### L'AUSTÉRITÉ, OUI... MAIS PAS POUR TOUT LE MONDE !

Le Pacte de responsabilité, c'est 42 milliards en plus pour les patrons mais 50 milliards de dépenses publiques en moins.

Les cadeaux pour les uns (exemptions de charges fiscales et sociales) sont financés par les coupes sur la protection sociale, l'hôpital public, les investissements publics, et le gel prolongé des salaires.

#### GATTAZ OU « PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI »

Le patronat, contrairement à l'objectif affiché du pacte, prend l'argent puis n'embauche pas et n'investit pas, préférant se verser de copieux dividendes.

Logique : la demande individuelle (salaires) et collective (infrastructures publiques) est en panne... du fait du pacte. La croissance reste en berne, et de ce fait la dette que l'austérité devait réduire augmente, et le chômage frappe plus de 5 millions de personnes.

**Mais on ne change pas une politique qui perd.**

#### ÇA NE MARCHE PAS, ÛBU RÉPOND : « COUPONS TOUJOURS PLUS »

Le dogme des 3% de déficit n'étant toujours pas en vue, la commission de Bruxelles exige toujours plus : 30 milliards de coupes supplémentaires dans les dépenses publiques d'ici 2017 dont 4 milliards pour 2015, et le gouvernement français d'obtempérer.

On prévoit déjà 22 000 suppressions de postes à l'hôpital public, mais ça ne suffit pas !

#### « RÉFORMER » = SUPPRIMER 70 ANS D'ACQUIS SOCIAUX

La loi Macron casse le droit du travail, privatise à tout va, donne de nouveaux avantages fiscaux aux dirigeants d'entreprise, lutte contre le changement climatique (!) en développant l'autocar au détriment du train et partout met le salariat à la merci du patronat (médecine du travail, prud'hommes). Une deuxième vague de « réformes » s'annonce : aménagements des 35 heures, remise en cause de l'indemnisation du chômage, menaces sur les retraites complémentaires.

#### PUBLIC - PRIVÉ : UNE MÊME CIBLE, UN MÊME COMBAT

Les « réformes » en cours dans notre secteur portent atteinte à nos statuts, nos conditions de travail, nos libertés pédagogiques, elles tendent à caporaliser le métier sous la coupe des chefs d'établissement.

Les régressions dans un secteur préparent toujours les régressions ailleurs. La réforme des retraites dans le privé en 1993 a balisé le terrain pour celle du public en 2003 ; la casse des garanties collectives dans le privé (Macron) servira demain à nous appliquer les mêmes recettes contre nos statuts.

#### UNE DETTE LEGITIME ? VRAIMENT !

Si l'État n'avait pas multiplié les cadeaux fiscaux depuis 15 ans ou plus et payé des taux d'intérêts excessifs dans les années 90, la dette aurait été en 2012 inférieure de 59% à son niveau de cette année-là. Le ratio dette/PIB serait de 43%, donc très en dessous des 60% requis par Bruxelles.

*source : audit citoyen sur la dette*

#### « Déficit ! » « Déficit ! » ET LA FRAUDE ?

➔ fraude fiscale : 50 à 80 milliards €,

➔ fraude aux cotisations sociales : 20 à 25 milliards €.

#### LA « FINANCE » SE PORTE BIEN

Les 500 plus grandes fortunes françaises cumulent 390 milliards € avec un gain de 15% en 1 an. Depuis 1996, leur fortune cumulée a été multipliée par cinq.

**Le gel ce n'est pas pour tout le monde.**

**L'austérité sans fin pour 99% de la population, et toujours plus pour 1% de privilégiés ?  
Les droits des salariés rayés de la carte ? C'est NON !**

Salaires, services publics, protection sociale et santé, défense des garanties collectives, public - privé, agissons ensemble !

## Tous en grève et dans la manifestation le jeudi 9 avril

à l'appel de :



## Obligations de service, IMP, réforme du collège :

### Face à une offensive frontale et brutale contre le Second degré et nos métiers, agir maintenant !

*Depuis le mois d'août, le gouvernement aligne les décrets, circulaires et projets de réformes qui ont en commun d'organiser une hausse générale du temps de travail, la mise en place de hiérarchies intermédiaires, d'accentuer la dérive vers un management intrusif et des organisations pédagogiques inefficaces qui renvoient systématiquement les décisions à l'échelon local.*

#### Dénaturation et caporalisation de nos métiers, alourdissement de la charge de travail

Le nouveau décret fixant nos missions et obligations de service publié en août va être précisé par des textes d'applications dont on connaît désormais les projets. Il s'en dégage trois tendances :

- **Une hausse de la charge de travail** : parmi les « missions liées » (donc obligatoires) apparaissent la « participation à l'évaluation des élèves au sein de l'établissement » (brevets et bacs blancs, CCF...), « la participation aux réunions d'équipes pédagogiques » (conseil école/collège, conseil pédagogique et toutes les autres réunions qu'un chef d'établissement peut produire), l'animation (gratuite) des heures de vie de classe.
- **Un pouvoir accru du chef d'établissement** : les IMP comportent plusieurs taux (1250€, 625€, 312€...). C'est localement, en CA, et de fait par le chef d'établissement, que sera défini le niveau de rémunération de chaque mission. D'un établissement à l'autre, les missions seront rémunérées différemment et les chefs d'établissement auront là un merveilleux outil pour favoriser un collègue ou en « punir » un autre.
- **La mise en place d'une hiérarchie intermédiaire** : le grand chef va pouvoir s'appuyer sur des « supers profs » chargés de relayer son discours :
  - ➔ **le coordonnateur de discipline** qui « anime le travail pédagogique collectif... coordonne la mise en œuvre des projets disciplinaires et interdisciplinaires, contribue à l'animation et l'organisation des réunions d'équipe ».
  - ➔ **le coordonnateur de cycle/de niveau**, nouvelle fonction copiée sur les préfets des études des ex ECLAIR. Ils sont décrits comme les « interlocuteurs privilégiés » du chef d'établissement et organisent l'activité pédagogique de leurs collègues contre indemnité.

#### Réforme du collège : imposer d'autres choix dans l'intérêt des élèves et de la profession

Largement inspirée de la calamiteuse réforme du lycée, dont elle acte par ricochet le maintien, elle accentue les tendances décrites plus haut :

- **attaque contre les disciplines et caporalisation du métier** : il va falloir trouver 4 heures par niveau pour « financer » les enseignements pratiques interdisciplinaires et l'accompagnement personnalisé. Les matières « non fondamentales » (EPS, SVT, éducation musicale, arts plastiques...) sont en première ligne. Le latin et le grec disparaîtraient en tant que disciplines. Le conseil pédagogique aurait tout pouvoir pour organiser localement les enseignements dispensés par l'ensemble de l'équipe.
- **un alourdissement de la charge de travail** : enseignements interdisciplinaires à organiser, moins d'heures disciplinaires donc plus de classes, de copies, d'élèves, de parents, de conseils de classe... Cette réforme va encore augmenter notre temps de travail (déjà en hausse de 8% depuis 2000 selon le ministère).
- **des choix pédagogiques discutables, une communication agressive et démagogique** : selon notre Ministre les élèves s'ennuient au collège, maillon faible du système éducatif où les enseignants pratiquent les cours magistraux ! Pas un mot sur les problèmes réels du collège : effectifs trop chargés, difficultés scolaires très majoritairement présentes dès l'école primaire. Faire de l'interdisciplinaire et de l'accompagnement personnalisé sans moyens n'est pas sérieux. Communiquer sur la LV2 en réduisant l'enseignement à 2h par semaine non plus (les collègues de langues passant mécaniquement de 6 à 9 classes) !

#### CALENDRIER SCOLAIRE

Là encore, la Ministre est dans la lignée de ses prédécesseurs. Alors que notre pouvoir d'achat s'écroule, le ministère prétend allonger la durée de l'année scolaire. Commencer en août et/ou finir plus tard en juillet, toutes les options sont étudiées pour augmenter notre temps de travail.

HAUSSE DES SALAIRES POUR LES ENSEIGNANTS MAINTENANT !

+8% TEMPS DE TRAVAIL

SALAIRES -14%



Pour les Recteurs, des primes pouvant atteindre un an de salaire d'un certifié au dernier échelon de la hors classe, pour les enseignants et les CPE, des salaires réels qui baissent et une charge de travail qui s'alourdit.

**Fin du gel du point d'indice, revalorisation de nos qualifications :**  
une revendication légitime et nécessaire !

Respect de nos métiers et nos qualifications, amélioration de nos conditions de travail et de nos salaires. Pour une autre réforme du collège et une véritable ambition pour le Second degré :

**tous en grève le jeudi 9 avril !**

**Manifestation 13h : Place d'Italie - Assemblée nationale**